



## « Continuité des chances de formation »

En matière de prévention et de lutte contre la pauvreté par le biais de la formation, le fait que les mesures et les offres de soutien sont souvent peu ou pas coordonnées entre elles représente un obstacle. Notamment au moment des transitions, l'absence de coordination ou de continuité peut nuire à l'efficacité des mesures d'encouragement. De plus, le foisonnement d'offres disparates est susceptible d'empêcher les groupes cibles, et parfois même les spécialistes, de repérer les solutions de soutien adéquates. Le modèle de la continuité des chances de formation (cf. ci-dessous) suppose que les communes, les cantons et les ONG unissent leurs efforts pour proposer aux enfants, aux jeunes et aux adultes des offres de soutien tout au long de leur parcours éducatif. Nous présentons ici trois exemples pratiques : axés sur les principales transitions de ce parcours, ils visent à améliorer les perspectives des enfants, des jeunes et des adultes défavorisés. Ces exemples ont valeur de modèle ; les cantons et les communes peuvent donc s'en inspirer pour mettre sur pied leurs propres offres.

Âge	Moins de 4 ans	4 à 12 ans	12 à 15 ans	16 à 18 ans	Plus de 18 ans
Phase de vie	Petite enfance	Enfance	Début de l'adolescence	Fin de l'adolescence	Âge adulte
Niveau de formation	Domaine préscolaire	École enfantine École primaire	Niveau secondaire I	Niveau secondaire II	Formation de base Formation continue
Transitions	Entrée à la crèche/ groupe de jeu, accueil familial de jour et école enfantine	Entrée à l'école enfantine et primaire, sélection pour le secondaire I	Choix professionnel/ recherche d'une place d'apprentissage, examens d'admission pour le secondaire II	Formation générale et form. professionnelle/ solutions intermédiaires, certification profession- nelle	Entrée dans le monde du travail, positionnement sur le marché du travail, cer- tification professionnelle, changement de profession
Lieux et partenaires de formation : information sur la formation et la formation continue, accueil, assistance, rencontres	Centres familiaux, crèche, groupe de jeu, programmes de visites à domicile (par ex. petits:pas, PAT), sages-femmes, consultation parents-enfants, gymnastique ou chant mère/père/enfant	Centres familiaux, école enfantine, école (de jour), garderie, travail social en milieu scolaire, programmes d'encouragement (future kids, CHANSON) administration scolaire	École (de jour), garderie, travail social en milieu scolaire, administra- tion scolaire	École (professionnelle), offres transitoires, orienta- tion professionnelle ; centre d'information profes- sionnelle (CIP), centres de consultation, gestion des cas, mentoring	Emploi, offre de formation continue, insertion profes- sionnelle, placement, programme d'occupation, validation des acquis de l'expérience
Continuité des chances de formation avec des offres adaptées à l'âge et reliées horizontalement et verticalement dans les domaines de la formation, de la santé et du social					

**Illustration : continuité des chances de formation, de la naissance à l'entrée dans la vie active**

Source : INFRAS/PH Bern (2017), graphique Doris Edelmann, PH Bern.



## Exemple tiré de la pratique : « Service de l'encouragement précoce de Winterthour »

(110 000 habitants, canton de Zurich)

**La ville de Winterthour, en coopération avec l'office de la jeunesse et de l'orientation professionnelle du canton de Zurich, a lancé le service de l'encouragement précoce en 2010, afin que tous les enfants aient accès aux conditions nécessaires à leur bon développement dès le début de leur parcours éducatif.**

Le service de l'encouragement précoce fait le lien entre les familles et les offres de soutien adéquates, de la naissance d'un enfant jusqu'à son entrée à l'école. Il s'agit d'un bureau de coordination qui veille à ce que les familles et les spécialistes aient accès aux offres qui leur correspondent. Il s'adresse en premier lieu aux familles défavorisées, qu'elles soient issues ou non de la migration. Le travail du service de l'encouragement précoce découle du schéma directeur « Encouragement précoce de la ville de Winterthour » et de la stratégie cantonale « Encouragement précoce ».

Il propose notamment des manifestations de réseautage et des cours de formation continue destinés aux spécialistes et organisations actifs dans le domaine de la formation et de l'accueil de la petite enfance. Ses assistantes sociales effectuent des visites à domicile et assurent une consultation téléphonique. Au total, le service est doté de 1,7 poste de travail. Il est financé et géré conjointement par les partenaires de coopération.

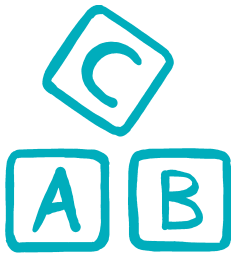
Les liens privilégiés que ce service entretient avec les autres acteurs publics et privés de l'assistance aux familles sont l'une des clés de son succès. En effet, cette coordination des offres crée une sorte de « chaîne d'encouragement » qui assure le suivi continu des familles de la ville de Winterthour. Dans les cas complexes, les assistantes sociales de proximité attachées au service prennent le relais. Pérenniser cette chaîne d'encouragement exige un grand investissement. Ainsi, les offres prénatales, telles que les consultations gynécologiques, font encore défaut. Il faudrait pour cela disposer de plus de ressources.

L'expérience faite au sein du service montre l'importance d'atteindre les parents aussi tôt que possible. Un soutien intensif démarré immédiatement après la naissance permet de prévenir les problèmes. Il facilite également la collaboration, puisqu'il ne s'agit pas encore de pallier les insuffisances. De plus, les enfants suivants en bénéficient aussi.

Lien: <https://fruehfoerderung-winterthur.ch/>

Contact: Romy Achermann, coordinatrice, Tel. 052 266 90 82,  
[fruehfoerderung@win.ch](mailto:fruehfoerderung@win.ch)

Villes disposant d'offres similaires: par ex., Berthoud, Frauenfeld, Pratteln,  
Schaffhouse



## Exemple tiré de la pratique : « Jardin d'enfants préscolaire de Granges »

(17 000 habitants, canton de Soleure)

**À Granges, près de la moitié des enfants de l'école enfantine sont issus de la migration. Beaucoup d'entre eux ne parlent pas ou pratiquement pas l'allemand en commençant la maternelle. De plus, certains accusent un déficit en matière de compétences cognitives et sociales, déficit qu'il n'est souvent plus possible de combler pendant la scolarité. Afin d'améliorer leurs perspectives, Granges a mis en place en 2010 un système de jardin d'enfants préscolaire.**

Ce programme à bas seuil est ouvert à tous les enfants l'année précédant leur entrée à l'école enfantine. Il entend à faciliter la transition entre domaine préscolaire et école obligatoire. Deux matins par semaine, des puéricultrices formées à cet effet préparent les enfants à la maternelle. Le soutien ne se limite pas aux cours de langue, mais inclut l'apprentissage de compétences importantes telles que découper ou peindre. Les retards de développement sont identifiés et les enfants bénéficient d'un encouragement ciblé. Les parents sont étroitement associés au processus, entre autres à travers diverses séances d'information.

En 2018, après une phase pilote de huit ans, le jardin d'enfants préscolaire a intégré le système scolaire régulier. Il est financé par la ville de Granges. Les parents contribuent également aux frais à hauteur de 600 francs par an. L'offre compte au total 60 places, toujours bien remplies. Près de 40 % des enfants d'une même classe d'âge participent au programme.

Mais c'est dans les familles issues de la migration que la demande est la plus forte. Parvenir à trouver un bon équilibre en matière de mixité sociale est donc un défi. En effet, il est d'une part important que le groupe comprenne des enfants ayant de bonnes connaissances d'allemand afin de faciliter l'apprentissage de la langue. D'autre part, les enfants ne parlant pas l'allemand chez eux ont besoin d'un soutien plus conséquent. En outre, les enfants suisses sont souvent déjà inscrits dans une crèche ou un groupe de jeu. Atteindre les familles socialement très défavorisées est un autre enjeu. La contribution aux frais demandée aux parents pourrait donc représenter un obstacle pour certaines familles.

Lien: <http://www.grenchen.ch/schule/de/fruehfoerderung/vorkindergarten/>

Contact: Schulverwaltung Grenchen, Tél. 032 654 79 79,  
schulverwaltung@grenchen.ch

Autres villes et cantons disposant d'offres dans le domaine de l'encouragement précoce des langues : par ex., canton de Bâle-Ville (« Deutsch für Dreijährige »), villes de Zurich (« Gut vorbereitet in den Kindergarten ») ou de Coire (Deutsch für die Schule)



## Exemple tiré de la pratique : « Filière d'encadrement du canton de Berne »

**Pour les jeunes issus de familles défavorisées, l'entrée dans la formation professionnelle est difficile, et souvent les parents peinent à les épauler. Or, les jeunes et les jeunes adultes bénéficiant de l'aide sociale ont besoin d'un soutien spécifique. La filière d'encadrement leur offre un suivi personnalisé jusqu'à la fin de leur formation et leur entrée sur le marché du travail.**

Afin de permettre au plus grand nombre de jeunes et de jeunes adultes bénéficiant de l'aide sociale de terminer leur formation professionnelle, la filière d'encadrement du canton de Berne mise sur un accompagnement à long terme personnalisé; ce dernier dépend du service case management Formation professionnelle. Cette offre, lancée en 2013, se distingue par le fait que chaque cas est traité conjointement par le case management du canton et les services sociaux des communes.

La procédure est la suivante: les services sociaux passent au crible les dossiers des parents à la recherche de cas potentiels et annoncent ces derniers au case management. Celui-ci prend le relais et met en place un suivi personnalisé. En fonction de la situation, ce suivi peut comprendre, outre les services sociaux, des partenaires tels que les écoles, les services sociaux scolaires, le service de conseil à l'éducation, les offres de relais, les médecins, l'ORP ou l'AI. Chaque année, environ 150 jeunes bénéficient de ce programme. La filière d'encadrement occupe deux postes à temps plein financés par la direction de l'instruction publique.

Le succès de ce programme repose sur l'étroite collaboration entre la filière d'encadrement et les services sociaux. En effet, la filière est un interlocuteur compétent qui épaulé les services sociaux dans leur gestion de cas. Mais pour les responsables de la filière, cela implique aussi de rester en contact régulier avec ces derniers et de les sensibiliser à l'existence de cette offre. Par ailleurs, chacun des deux partenaires doit faire face à une importante charge de travail, ce qui complique la collaboration.

Lien: [http://www.biz.erz.be.ch/biz\\_erb/de/index/biz\\_start\\_wahl/biz\\_start\\_wahl/case\\_management\\_berufsbildung/Betreuungskette.html](http://www.biz.erz.be.ch/biz_erb/de/index/biz_start_wahl/biz_start_wahl/case_management_berufsbildung/Betreuungskette.html) (disponible aussi en français)

Contact: Beda Furrer, responsable du service case management Formation professionnelle, Direction de l'instruction publique du canton de Berne, Tel. 031 633 81 04, [info.cmbb@erz.be.ch](mailto:info.cmbb@erz.be.ch)

Cantons disposant d'offres similaires: par ex., Vaud (Forjad), Neuchâtel (Office de l'insertion des jeunes en formation professionnelle) et Bâle-Ville (Enter)